

Numéro 04
octobre - novembre 2022

Le **M**oulin aux nouvelles
Le magazine
de la commune **Mardié**



Forum des associations le 10 septembre

Forum des associations et accueil des nouveaux habitants, le tout suivi de beaux moments de convivialité autour d'un concert et d'un superbe feu d'artifice.



Retour sur...

Journée du Patrimoine le 17 et 18 septembre



Visite conférence de l'église et un succès qui ne se dément pas (et mérité) pour le musée des 40 métiers de René Maréchal. À découvrir absolument par ceux qui ne l'auraient pas encore fait.

Repas des Aînés le 08 octobre



Rencontre et bonne humeur au repas des Aînés. Nos doyens du jour : Huguette BEAULIEU et Jacques TREMBLEAU.

Travaux des Prairies de Pont-aux-Moines

Les travaux avancent selon le calendrier prévu, facilités par de bonnes conditions météo. C'est aussi un chantier école pour des jeunes du CFA de Bellegarde.



25 septembre : 24h de la Biodiversité



Belles animations avec les balades en bateau sur le canal avec l'ANCO, les balades avec les ânes de Jacky et Patricia Foucher, sympathique (et créatif) concours de Landart avec les enfants du CMJ. Visite des prairies et des travaux sur le Cens avec les techniciens du SIBCCA aura permis à de nombreux Mardésiens de comprendre le sens des travaux en cours.



Mairie de Mardié

105 rue Maurice Robillard
45430 MARDIÉ

☎ : 02.38.46.69.69

✉ : mairie@ville-mardie.fr

🌐 : www.ville-mardie.fr

 Facebook Ville de Mardié

En cas d'urgence uniquement

06.13.79.66.68

Horaires de la Mairie

Lundi et mercredi

09 h 00 - 12 h 00

14 h 00 - 17 h 30

Mardi

14 h 00 - 18 h 00

Jeudi

Fermeture hebdomadaire

Vendredi

09 h 00 - 12 h 00

14 h 00 - 17 h 00

Samedi

(1^{er} et 3^{ème} du mois)

9 h 00 - 12 h 00

Le Moulin Aux Nouvelles

Année 2022 - n°03 (oct./nov. 2022)

Dépôt légal : octobre 2022

Édité par la Mairie de Mardié

02.38.46.69.69

mairie@ville-mardie.fr

Directrice de Publication :

Clémentine CAILLETEAU-CRUCY

Rédaction et réalisation :

Jacques THOMAS , Sylvain MERIE

Crédits photos : Mairie de Mardié

Impression : Prévost Offset

Mesdames, Messieurs,
Chères Mardésiennes, chers Mardésiens,
Petits et Grands,

Quels que soient les événements nationaux ou internationaux qui surviennent, il nous faut faire preuve de dynamisme et avancer pour le bien de tous. Pendant le Covid, la commune a révélé son visage solidaire et responsable.

Du côté de la collectivité, nous devons continuer à assurer le service public, qu'il y ait de l'essence ou non, vous pouvez avoir besoin d'un acte d'état civil ; que l'épidémie de covid soit en pic ou en creux, le restaurant scolaire doit fonctionner... C'est dans cet esprit que nous abordons ce nouvel hiver, nous devons anticiper les éventuelles pénuries tout en organisant la vie locale et les temps forts de notre communauté. Ainsi nous jonglons entre "octobre rose", "plan de sobriété énergétique communal" et le "Téléthon". Nous sommes reconnaissants de pouvoir compter sur vous, sur votre générosité et votre responsabilité. Merci.



**Notre Maire,
Clémentine CAILLETEAU-CRUCY**

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

La période que nous vivons est riche en événements mettant en œuvre la notion de solidarité. Notre CCAS est de plus en plus sollicité par des concitoyens en difficulté ; nous nous efforçons de les soutenir en les orientant vers les bons services, en leur apportant des aides concrètes dans la mesure des moyens limités dont dispose une commune de notre taille.

De façon plus positive, la solidarité, la fraternité serais-je tenté de dire, s'expriment aussi à travers des actions beaucoup plus joyeuses. Le repas des aînés a réuni une centaine de convives, occasion de belles rencontres, d'intégration de « nouveaux anciens », habitants la commune depuis longtemps ou nouvellement arrivés.

Octobre rose est aussi une manifestation de solidarité essentielle. La commune a choisi d'y participer en multipliant les décors ou événements gais et porteurs d'espoir (page 4). Dans le même esprit, le Téléthon, prévu le week-end des 3 et 4 décembre, est l'occasion, pour les Mardésiens, de se retrouver autour du thème de la générosité (page 12).

Enfin, le Programme local de l'habitat « PLH 4 », approuvé par la majorité en Conseil municipal (voir pages 7 et 8), est aussi une expression de la solidarité et de la fraternité indispensables dans notre société. En effet, les nouveaux logements, ce sont pour nos enfants quand ils quittent le foyer familial, ce sont pour celles et ceux qui rejoignent notre région pour leur travail, légitimement attirés par la qualité de vie dans notre commune. L'équilibre entre une croissance équitable et indispensable et la préservation d'un environnement agréable pour tous est tout à fait respecté dans les projections du plan pour les 6 prochaines années.

Bien à vous,

Adjointe aux affaires sociales

Claudine Vergracht

**Concours d'Œuvre
Par tous les
Seins !**

Participez au concours et
tentez de remporter un prix !

Concours organisé dans le cadre d'octobre rose.
Prévention du cancer du sein



Onglerie
Collage
Poème
Photographie
Sculpture
Dessin
Brosure
Peinture
Poterie
Couture

Déposez votre œuvre du support de
votre choix avant le
25 septembre.
Remise des prix le 3 novembre.

**RDV à la Maison d'Irène
pour l'Exposition
et la vente des œuvres
tous le mois d'octobre
au profit de la recherche
contre le cancer**

Informations : 02.38.46.69.69



Rendez-vous au pressoir de la bibliothèque municipale pour admirer et voter pour votre œuvre préférée. Les œuvres seront également mises en vente au profit de la recherche contre le cancer (don(s) libre).

Information : 02.38.46.69.63.



Tous en Rose !

Tout le mois d'octobre et en hommage à toutes celles qui se battent, Mardi se recouvre de rose.

Ciel de parapluies, éclairage de la Mairie, journée tous en rose et bien d'autres pensées visible en Mairie et sur notre commune !

C'est au kiosque de la place de l'Écluse que vous trouverez l'arbre à vœux et aux messages de soutien. Découpez votre « coupon » ou récupérez le en Mairie pour ensuite soutenir ou faire un vœux !



**Message de soutien
Votre vœux**



Exercice Crue



Le 29 septembre dernier a eu lieu un exercice de crue du versant Loire du canal.

Initié par le département, cet exercice avait pour but de tester les systèmes d'alerte et de transmission des informations, les réactions et les mesures

prises par les différents acteurs, dont notre municipalité et sa réserve communale. La situation était bien entendu fictive (d'autant plus que le niveau du canal et du Cens étaient particulièrement bas !), mais il a néanmoins permis de vérifier l'efficacité des systèmes de prévention et d'alerte.

On sait que tous les aménagements en cours de réalisation (notamment les systèmes de clapet aux écluses) limiteront mais ne pourront pas éviter une crue telle que celle de 2016. Il est donc essentiel de se préparer à faire face à toute crise.



Un retour d'expérience technique sera organisé par le département le 14 novembre prochain.

INONDATIONS • MOUVEMENTS DE TERRAIN • PHÉNOMÈNES CLIMATIQUES • ACCIDENTS INDUSTRIELS

SOYEZ ALERTÉS EN CAS DE RISQUES MAJEURS

MESSAGE VOCAL • SMS • MAIL

INSCRIVEZ-VOUS !

sur www.orleans-metropole.fr et sur le site internet de votre mairie

#OrleansMetropole www.orleans-metropole.fr

ORLÉANS MÉTROPOLE

45430 - MARDIÉ

Accessibilité des défibrillateurs

La commune a installé plusieurs défibrillateurs auprès des zones potentiellement fréquentées par un public nombreux et/ou les risques d'accident cardiaque sont susceptibles de subvenir en fonction des activités potentielles et de la fréquentation. Cette carte en précise les emplacements. Il est conseillé au plus grand nombre d'essayer de mémoriser ces lieux.

Echelle 1 : 4 39E

Le Programme Local de l'Habitat (PLH 4 - 2023-2028)

Qu'est-ce que le PLH ?

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un document de planification porté par un établissement public de coopération intercommunale (EPCI – Orléans métropole pour nous). C'est un document obligatoire de par la loi et il permet à la métropole d'être délégataire des aides à la pierre.

Le logement est, avec l'emploi, un des premiers sujets de préoccupation des habitants. Il est étroitement lié aux questions de développement économique, d'emploi, de pouvoir d'achat et de qualité de vie. Dans ce cadre, le PLH 4 (4^e programme pour Orléans métropole, couvrant la période 2023 à 2028) est l'expression d'un **projet territorial partagé** par tous les acteurs locaux en matière d'habitat : communes, État, acteurs publics et privés, bailleurs sociaux, constructeurs, associations. **Il fixe notamment des objectifs de production de logements sur une durée de 6 ans**, en veillant à préciser la répartition des logements sociaux de manière équilibrée et diversifiée par commune.

Une importante concertation a été déployée pour l'élaboration du PLH n°4 sur la période 2021-2022, à laquelle les représentants de la commune de Mardié ont activement participé. Cette démarche de concertation se poursuivra sur toute la durée de mise en œuvre du PLH 4.

Que comporte le projet du PLH 4 ?

Outre un bilan du PLH précédent, il est composé d'un diagnostic socio-économique de la situation et du fonctionnement des marchés du logement, d'un document d'orientation fixant les grands choix politiques en matière d'habitat et d'un programme détaillé d'actions pour mettre en œuvre cette politique, de fiches communales qui déclinent le programme d'actions à l'échelle municipale (une fiche par commune).

Quels sont les enjeux identifiés, les orientations fixées et les actions programmées ?

Deux grands enjeux ressortent du diagnostic :

Le parc existant de logements doit évoluer en lien avec les exigences de la transition énergétique : de

très nombreux logements sont anciens et ne répondent pas aux enjeux énergétiques actuels (35 % des consommations énergétiques relèvent du secteur résidentiel ; presque 12 % des ménages sont en situation de précarité énergétique).

Le besoin de logements neufs reste très important : la croissance démographique est soutenue, tant par le solde naturel (le nombre de naissances, et donc, à terme, les nouveaux ménages est très supérieur aux décès sur la longue durée) que par le solde migratoire, notre métropole attirant de nombreux travailleurs, notamment de la « grande couronne » orléanaise. En outre, le taux de pression de la demande de logement social s'est fortement accru et 23 % de la population a plus de 60 ans et nécessitera un accompagnement dans l'adaptation de son logement.

D'où quatre orientations stratégiques :

- Inscire pleinement la politique habitat dans la transition écologique.
- Réduire les déséquilibres en faveur des mixités et de la dignité.
- Contribuer à l'attractivité du territoire par l'offre de logements.
- Observer et animer une politique habitat partagée.



Le Clos de l'Aumône, un exemple de programme de logements programmé et maîtrisé.

Objectifs PLH4 de production de logements à Mardié

	Objectifs tout logements			Objectifs logements locatifs sociaux (LLS)			
	Objectif de production de logements	dont % en OAP	dont % en diffus	Objectif de production logements sociaux PLAI, PLUS, PLS, ANRU	% de logements sociaux dans la production totale de logements	Nombre de LLS en construction neuve	Nombre de LLS en acquis-amélioré
2023-2028	100	95%	5%	25	25%	23	2
annuel	17	-	-	4	-	4	-
Orléans Métropole 2023/2028	9 868	91%	12%	2783	28,20%	2 516	267

La déclinaison du PLH 4 à Mardié

Pour Mardié comme pour chaque commune, les objectifs du PLH 4 ont été définis, dans la concertation, en tenant compte des grands cadres déjà établis du SCoT (schéma de cohérence territoriale) et du PLU métropolitain avec sa déclinaison communale, des orientations d'aménagement et d'orientation (OAP) de la commune, de ses objectifs de logements sociaux.

Dans ce cadre, la commune de Mardié s'engage :

- À produire pendant la durée du PLH 4, **100 logements** dont 25 logements sociaux (cela correspond à 0,8 % de l'objectif de production totale d'Orléans métropole).
- À apporter aux propriétaires privés les informations nécessaires à leur accompagnement dans la rénovation énergétique de leur logement.

La fiche communale, qui a fait l'objet de plusieurs échanges avec les services d'Orléans métropole : Précise des éléments de contexte et enjeux spécifiques tels qu'accompagner, orienter et informer la population concernant les logements existants (rénovation énergétique...) et proposer une offre de logements diversifiés pour les nouveaux arrivants, conserver l'identité de notre commune, maintenir une cohérence entre l'évolution démographique de notre commune et ses équipements.

Détaille les objectifs stratégiques déterminés par la commune de Mardié en matière d'habitat.

Définit l'engagement de la commune en matière de production de logements, y compris sociaux sur la durée du PLH.

Propose des objectifs de contacts avec les propriétaires pour accompagner leur rénovation.

Orléans Métropole s'engage à fournir les moyens d'analyser les besoins, notamment en matière de logements sociaux, à accompagner les services communaux si besoin et à définir la programmation annuelle.

Ainsi, la mise en œuvre du PLH 4 s'appuiera sur une coresponsabilité entre chaque commune et la métropole.

Plan de sobriété énergétique communal

En conformité avec l'effort national collectif qui est demandé, un plan de sobriété énergétique est travaillé entre les élus et avec les services de la commune – et déjà largement mis en œuvre.

Ces mesures s'appliquent sans impact financier direct sur les Mardiésiennes et les Mardiétiens. Elles sont également adaptables, en fonction de l'évolution de la situation et, surtout, sur la base des échanges avec les acteurs de la Ville et les usagers. Elles permettent de réduire significativement notre consommation énergétique. Il faut néanmoins tenir compte de certaines contraintes techniques ou en matière de sécurité (extinction ou diminution de l'éclairage impossible là où il y a des caméras de vidéosurveillance par exemple).

Éclairages :

- Réductions des éclairages publics là où c'est possible, voire extinction autour de certains sites (de 23 h à 6 h pour l'éclairage extérieur des bâtiments publics : église, viaduc, mairie, centre de loisirs...)
- Équipement progressif de l'éclairage public et des locaux en LED.

Décorations de Noël

- Sur 3 ans, elles ont toutes été converties en LED.
- Non pas supprimer, mais réduire la période d'illumination quand cela est techniquement possible (allumage limité à la période des vacances scolaires et extinction de 23 h à 6 h).

Chauffage

- L'isolation des bâtiments communaux par soufflage a déjà été faite.

- L'installation de régulateurs de chauffage sur les bâtiments les plus énergivore est en cours, déjà 2/3 des régulations envisagées sont en fonctionnement. L'économie envisagée est d'au moins 10 000 euros par an.

- Réduction des températures :

École, Centre de loisirs et bureaux : 19 °C.

Salles communales, gymnases et vestiaires : suivre les préconisations selon les pratiques et les publics (14, 18 ou 19 °C).



Des décors de Noël peu énergivores et sur une durée limitée.



Le Conseil s'est réuni le 14 septembre et, comme d'habitude, les délibérations à caractère technique ou administratif ont alterné avec des délibérations plus politiques (même s'il y a toujours une composante politique dans toute décision du Conseil).

Dans le cadre des premières, signalons la décision de se joindre au Centre de gestion des personnels des collectivités territoriales du Loiret pour une étude de marché concernant un système d'assurance, l'attribution d'une indemnité pour le gardien chargé de l'ouverture et de la fermeture de l'église, un avenant à la convention déjà en place avec la ville de Chécy pour l'accueil des jeunes de 11 à 17 ans à l'espace jeunesse de Chécy, une convention de mise à disposition d'équipement avec le club de tennis Chécy-Mardié, un remboursement de facture, la cession de livres de la bibliothèque municipale à diverses associations. Toutes ces délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

Plus polémiques, les délibérations en matière d'urbanisme : 4 voix se sont opposées (groupe d'oppo-

sition) à l'avis favorable émis sur le Programme local de l'habitat « PLH4 » métropolitain – nous présentons ce dossier par ailleurs. Les votes ont été les mêmes concernant des modifications – mineures – du dossier de réalisation de la ZAC du Clos de l'Aumône (réseaux enterrés, modification d'accès pour préserver un arbre remarquable et modification de circulation pour réaliser les aménagements rue de la Garenne). Pour cette délibération le groupe d'opposition a réitéré son discours selon lequel il aurait fallu s'arrêter à la première tranche de la ZAC, après, d'ailleurs, s'être opposée en son temps à cette dernière. Sans doute aurait-il fallu laisser des promoteurs acheter progressivement les terrains (les tentatives n'ont pas manqué) et la zone s'urbaniser de façon anarchique (et beaucoup plus dense que ce qui est réalisé), sans maîtrise par la puissance publique...

Enfin, comme ils l'expliquent ci-dessous, les membres de l'opposition se sont opposés au versement d'une subvention exceptionnelle au Comité des fêtes pour couvrir des frais occasionnés par l'organisation de la fête de la musique. En séance la différence entre les subventions forfaitaires (sur l'activité générale de l'association) et exceptionnelles (basées sur le caractère d'intérêt générale de la manifestation) a été rappelée mais, conformément à la loi, nous ne pouvons répondre à son point de vue que dans le prochain numéro du MAN.

LA PAROLE À L'OPPOSITION

Lors du dernier conseil municipal du 14/09/2022, le comité des fêtes a demandé une subvention exceptionnelle de 188 euros concernant la fête de la musique de juin dernier.

Pour rappel, comme toute association, le comité des fêtes a bénéficié d'une subvention de fonctionnement annuelle au titre de l'année 2022.

Lors de la commission du 30/07/2022, nous demandions déjà à Mme l'adjointe en charge de la vie associative de pouvoir consulter les finances du comité des fêtes. En retour, il nous avait été fourni, non pas l'état de trésorerie, mais le budget prévisionnel de l'année. Nous avons tenté de consulter ensuite ces documents directement en mairie, et avons trouvé les comptes des nombreuses associations mardésiennes, mais toujours pas ceux du comité des fêtes.

Lors du conseil municipal du 14/09/2022 nous avons redit notre étonnement à Mme le Maire, qui a justifié cette situation en déclarant qu'il n'était pas possible de demander à cette association des précisions sur leurs finances puisque, selon elle, cela ne figurait pas dans notre charte des associations.

Devant ce qui semble être une libre interprétation des textes de la part de la majorité et ce manque évident de transparence concernant l'utilisation de l'argent public, nous avons décidé de voter CONTRE cette délibération.

Enfin, il semblerait que Madame le Maire et son adjointe méconnaissent le Code Général des Collectivités Territoriales qui précise en son article L.1611-4 que « *Tous groupements, associations, (...) sont tenus de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie certifiée de leurs budgets et de leurs comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de leur activité.* »

Jonathan Lefebvre, Valérie Bonnin, Pascal Leproust, Guilène Beauger



Monument aux morts - Commémoration du 11 Novembre



Grâce à la générosité d'un donateur anonyme envers la commune et, surtout, envers la mémoire des « enfants de Mardié » victimes des guerres du XIX^e et XX^e siècles, l'ensemble des inscriptions sur le monument aux morts a été rénové par dorure à la feuille. Un travail splendide qu'il convient de sauver – comme cela en sera l'occasion le 11 novembre prochain.

Nous commémorerons alors l'armistice de 1918 qui a mis fin à 52 mois de guerre et de souffrances. Rendre hommage aujourd'hui à ceux qui sont tombés sur les champs de bataille il y a maintenant plus d'un siècle, c'est reconnaître qu'ils ont contribué à faire de notre pays ce qu'il est aujourd'hui. Victimes de la folie meurtrière de la guerre, ils ont combattu pour la France, mais aussi pour la Paix, le Droit et la

Liberté. Au moment où la guerre est à nouveau à notre porte, où ces valeurs sont clairement et concrètement menacées, participer à cette cérémonie revêt un sens particulier.

Le rassemblement et le départ du défilé auront lieu **le vendredi 11 novembre, à 10h30, devant la mairie**. L'Union musicale Mardié-Bou et les enfants de l'école prendront part à la cérémonie. Tous les habitants de Mardié sont invités à se joindre à cette manifestation.

Fouilles archéologiques préventives au Clos de l'Aumône



Une « décharge » de presque 6.000 ans !

On s'en souvient, des sondages archéologiques ont eu lieu en mai 2021 sur les terrains de la 2^e tranche de la ZAC du Clos de l'Aumône. La présence de vestiges avait été mise en évidence, notamment des traces d'occupation datant du Néolithique. Ces dernières ont été jugées suffisamment importantes pour justifier des fouilles préventives complémentaires, au sud de la zone (côté rue des Moulins).

Les fouilles, qui viennent de se terminer, ont été assurées par une équipe de chercheurs de l'INRAP et ont duré 6 semaines – qui seront suivies d'au moins 18 mois d'études en laboratoire et d'analyse des données recueillies. Les



Un puzzle laissé par nos (très) lointains ancêtres.

archéologues ont tenu à présenter leur travail et partager leur savoir avec les 4 classes de CM1 et CM2 de l'école de Mardié qui ont pu visiter le chantier le 6 octobre et ont été, les enseignants pourront en témoigner, absolument passionnés. Un groupe d'élus, de membres des associations patrimoniales et de personnels de l'aménageur Nexity (qui finance l'opération archéologique) a également pu visiter le chantier.

Les vestiges découverts ne sont pas spectaculaires, mais extrêmement intéressants. L'élément le plus important est une fosse – autrement dit un dépotoir, mais un dépotoir datant de 3700 à 3900 av. J.-C. ! Il ne contient plus aucun objet organique (bois, os...) mais de nombreux silex taillés et des tessons de poterie. Le Néolithique correspond à la période d'introduction de l'agriculture et de la céramique, techniques apportées dans nos régions par des populations venues du Moyen-Orient – des immigrants, en quelque sorte !

Les sites correspondant à la même culture que celui de Mardié sont rares – il est donc d'autant plus précieux pour la compréhension de cette période essentielle de l'histoire de l'Europe.

À découvrir..



Jessica, de M'viecoaching, coach de vie personnelle et professionnelle, certifiée par l'École Française de Coaching – Paris.

Jessica explique :

« Le coaching est l'accompagnement d'une personne dans le but de développer son potentiel, de permettre l'émergence et la mise en place de stratégie de réussite pour définir et atteindre ses objectifs.

En amenant à la pleine conscience vos mécanismes inconscients, le coaching contribue au développement de vos ressources et à l'épanouissement de votre être dans sa globalité, en accord avec vos propres valeurs.

Je vous accompagne afin que vous preniez conscience de votre potentiel et des ressources présentes en vous, que vous atteigniez vos objectifs et que vous vous réalisiez.

Aussi spécialisée dans l'onco-coaching, je propose un accompagnement de l'annonce de la maladie à la rémission et post rémission. »

Premier entretien sous RV offert, sans engagements
Consultations au cabinet, à domicile et en visio

Plus de détails : @ : www.mviecoaching.com
ou Facebook : m'viecoaching

Coordonnées

677, avenue de Pont-aux-Moines - 45430 MARDIE

☎ : **06 63 08 46 00**

PLOMBERIE



BROUARD
Jim



- Plomberie - Salle de bain clé en main -
- Carrelage - Multiservices -

Diplômé d'un CAP Installateur Sanitaire en 2008. Plus de 15 ans d'expérience. N'hésitez pas à faire appel à ses services par téléphone ou par mail.

Renseignements - Prise de RDV :

06.59.29.90.04

jimbrouard@gmail.com



COURS DE CHANT MUSIQUES ACTUELLES



COURS DE CHANT MUSIQUES ACTUELLES ADULTES ET ENFANTS à PARTIR DE 7 ANS

Cathy propose, au sein des **cours de chant**, de travailler :

La pose de la voix, la résonance du son, la posture, la prononciation, la justesse, la prise du micro, la mise en place d'un répertoire. Échauffement vocal, et toutes sortes d'exercices... Une approche libre dans l'échange et le choix des morceaux.

Formation musicale – piano 1^{er} cycle

Cours à partir de 7 ans. Premier cycle, apprendre le solfège en jouant du piano. Apprentissage, notamment, de la lecture en clé de sol ou clé de fa afin de pouvoir se faire plaisir au piano dès le 1^{er} cours.

Renseignements

kathylois45@yahoo.fr
ou **06.50.04.73.57**

Un artisan d'art à Mardié

Dans le cadre des « Portes ouvertes des ateliers d'artistes et artisans d'art du Loiret », **Philippe LACROIX**, menuisier et ébéniste, vous recevra dans son atelier les **22 & 23 octobre, de 14 h à 19 h** au 537 avenue de Pont-aux-Moines à Mardié.

Venez admirer ses réalisations étonnantes, en particulier ses zones, structures en bois « composées de losanges agencés en double spirale dont la trame est en résonance avec le monde minéral, végétal ou animal. La nature est la source d'inspiration de cette structure biodynamique ».



lacroixph7@hotmail.com
Tél. : **06 81 83 04 91**
Site : **<http://www.zomez.fr>**

ATELIER CRÉATIF

- Les P'tites Mains -

Point compté, cartonnage,
broderie, couture etc...

Venez participer à notre atelier
de loisirs créatif ouvert à tous les
Mercredi de 14h à 17h
Annexe du P'tit Théâtre

Informations : 06.28.29.07.81



Nul ou débutant en informatique ?
Grâce à M.V.E.,
vous aurez
le déclic !

Tous les mercredis soir de 20h à 21h30
(hors vacances scolaire)

Renseignements :

Bruno Torset : 06.71.55.38.45
Josiane Dufour : 06.81.37.65.56
Mardie.errol@gmail.com

salle du
P'tit
Théâtre



salle
Edgard
Veau



Learn English

Cours d'anglais :

Tous les lundis et mardis
de 18h30 à 20h

(hors vacances scolaires)



GYM Tendance Mardié

- ★ Lundi - 18h/19h **Dance Party**
- ★ Lundi - 20h/21h **Danse Latino**
- ★ Mardi - 19h30/21h15 **Renfort et Stretching**
- ★ Mercredi - 16h45/18h45 **Cours enfants**
- ★ Mercredi - 20h/21h **Aero-Boxe**
- ★ Jeudi - 16h45/17h45 **Cours séniors**
- ★ Jeudi - 19h30/21h15 **Renfort et Stretching**

Renseignements et inscriptions :
gymvolontaire-045032@epgv.fr

**Vous aimez coudre
ou aimeriez apprendre ?**

**Familles
rurales**
Vivre mieux !
Association de Mardié

Corinne, notre professeur sera enchanté
de vous initier ou vous seconder,
avec l'ouverture d'un 2ème cours de couture :

✂ Les lundis de 15h à 17h*

✂ Les mardis de 16h à 18h*

*Jour à définir après la clôture des inscriptions le 10/09/22
(rdv au forum des associations)

Reprise des cours

Peinture/Couture = mardi 13 septembre 2022

Tricot = mardi 20 septembre 2022

Contact :

Mme Lecoite : 06.63.05.69.16

Mme Pugieu : 06.19.13.89.18

Théâtre - La Lucarne

La troupe de théâtre de « La Lucarne » a le plaisir de vous proposer
sa nouvelle pièce

« Si c'était à refaire »,
comédie de Laurent Ruquier.

Synopsis :

« Dans la Clinique du Docteur Jouvence, les femmes célèbres ou anonymes se bousculent pour se faire refaire le nez, les seins, la bouche ou les hanches... Mais l'arrivée d'une nouvelle secrétaire et la jalousie de Mme Jouvence vont bouleverser le quotidien de la Clinique Jouvence. »

Venez passer un bon moment de rigolade !

LA LUCARNE
présente
Si c'était à refaire
Une comédie de
Laurent Ruquier
Mardié
Salle du
P'tit théâtre
Réservation
conseillée
06 18 10 49 13
Plein tarif : 8€
Moins 12 ans : 5€
Vendredi 25 novembre 2022 - 20h30
Samedi 26 novembre 2022 - 20h30
Dimanche 27 novembre 2022 - 15h30

COLORE TON

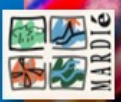
Téléthon

Week-end 3-4 déc.
Salle France Routy



Samedi 3 déc.
14h/23h

Tombola Salle France Routy
Nombreuses animations !
Soupe du Maire
(12€ adulte et 6€ enfant)
Repas animé par Pascal Létang
Informations 02.38.46.69.69



TRAIL du Téléthon

base de loisir de Pont-aux-Moines
le **dimanche 4 décembre**
Information et inscriptions :
06.79.01.34.58

ENFANTS
1 & 2
KM
Prix : 2€
totallement
2€ reversés au TELETHON

ADULTES
04
KM
Prix : 6€
dont
3€ reversés au TELETHON

12
KM
Prix : 8€
dont
3€ reversés au TELETHON
Inscription sur place
+ 2€ reversés au TELETHON

4
DIMANCHE
DEC
2022

TRAIL AFMTELETHON MARDIE
Adultes : 10h15 – Enfants : 11h00
Départ : Stade de Pont aux Moines

Contact : Pascal LEPROUST 06 79 01 34 58

Mardié 7

Fermetures Agence Postale

- Du 24/10 au 05/11 inclus. Réouverture le lundi 7 novembre à 10h.
- Le 11 et 12 novembre. Réouverture le lundi 14 novembre à 10h.

Le carnet

Ils se sont dit oui !

- * Laurence LAUCOIN et Andrzej LASSOLLE Unis le 17/09/2022
- * Elodie MAIRESSE et Gabriel PEREIRA Unis le 17/09/2022
- * Alice BERNARD et Antoine BOUCHER Unis le 17/09/2022

Bienvenue !

- * Honoré DESSIERER Né le 17/07/2022
- * Roxanne GAUDUCHEAU Né le 14/08/2022
- * Ruby SOUSA Née le 20/09/2022
- * Ivy DUDRAGNE Née le 29/09/2022

Ils nous ont quittés...

- * Roger COUTURIER le 06/09/2022
- * Lucienne MARTIN le 01/10/2022

Piano / Violoncelle

Répertoire classique (Bach...) et reprises de musiques de films

Vendredi 16 décembre

20H30
Église de Mardié

Olivier ANSELME, violoncelle, piano
Loann ALVES, piano

*Participation libre